

Le 6e, vers l'isthme de Shédiac, en remontant au Nord, le long du Golfe S. Laurent jusqu'à la rivière de Miramichi.

Le 7e, sur la Baie-des-Chaleurs.

De la Baie-des-Chaleurs à la Baie Ste. Marie, c'est-à-dire du Nord au Sud de cet établissement, il y a environ 120 lieues, et autant environ de la Baie-des-Chaleurs à Chezetcook, c'est-à-dire de l'Ouest à l'Est. Lorsqu'ils se rétablirent dans cet immense pays, ils étaient au plus 4,000; ce petit nombre d'Acadiens était donc dispersé sur un espace de 15,000 lieues carrées; non-seulement ils se trouvaient ainsi extrêmement morcelés et séparés par d'énormes distances, mais un grand nombre de colonies anglaises s'étaient établies dans toutes ces contrées; les unes datant de la fondation d'Halifax, en 1749, les autres ayant été mises en possession, par le gouvernement anglais, des riches héritages dont on avait spolié les Acadiens en 1755. Ces Anglais étaient dès lors dix fois plus nombreux qu'eux, cependant, en dépit de leur dispersion, de leur pauvreté et de la multitude étrangère qui divisait leurs établissements et les entourait, les Acadiens demeurèrent imperturbablement attachés à leur religion, à leur langue et à leurs traditions. Je viens de visiter toutes ces paroisses, et je puis vous certifier qu'il n'en est pas une seule où on ne puisse se croire dans une *paroisse canadienne*; et rien n'est plus singulier et plus touchant à la fois que de trouver ainsi, çà et là, au milieu de ce pays tout anglais, ces petits oasis français où tout le monde parle la douce langue qui a bercé notre enfance.

Il n'est donc pas un seul de ces groupes primitivement formés que l'on ne retrouve aujourd'hui parfaitement conservé, et même, la plupart du temps, considérablement développé. Le premier hameau, fondé en chaque endroit par les quelques familles qui vinrent s'y réfugier, est devenu le germe de plusieurs paroisses, qui, encore maintenant, continuent ce même mouvement d'expansion, partout où les circonstances et l'envahissement des autres immigrants ne l'ont point empêché. Il me serait difficile de vous en montrer l'application dans chaque Canton, mais quelques détails sur le premier groupe, celui qui est établi à la Baie Ste. Marie, pourront vous donner une idée générale de ces établissements.

Rien de plus touchant que l'origine de cette petite Colonie; un grand nombre de familles Acadiennes, retenues prisonnières aux Etats-Unis, entreprirent, après la paix de 1763, de regagner leur patrie, et leur anciens foyers, ils partirent à pied, presque sans ressources avec leurs femmes et leurs enfants, pour remonter le long de la Baie de Fundy jusqu'à l'isthme de Shédiac, à travers un pays alors complètement inhabité et sauvage. Quelles durent être les tristes péripéties et les souffrances inouïes de ce douloureux pèlerinage de près de 100 lieues? Nul ne le sait, mais le peu que l'on en apprend par les traditions conservées dans leur famille, inspire à la fois une grande

pitie pour leurs malheurs, et une admiration plus grande pour leur énergique persévérance.—En arrivant à l'isthme de Shédiac, ils se trouvèrent rejoindre une partie de leurs compatriotes qui avaient échappé à la proscription, en se cachant dans les forêts du Nouveau-Brunswick; là, ils apprirent que leurs héritages étaient perdus sans ressource et avaient été distribués à ces misérables miliciens de la Nouvelle-Angleterre qui étaient venus les piller. La plupart s'arrêtèrent alors, et réunis aux Acadiens demeurés dans le pays, ils devinrent l'origine d'une grande partie de la nombreuse population Acadienne qui peuple aujourd'hui les côtes Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Mais 30 de ces familles ne voulurent point demeurer, et se résolurent d'aller jusqu'au bout revoir les lieux où ils étaient nés, et s'efforcer d'y rentrer.

Ils poursuivirent donc cette route laborieuse et patriotique, ils tournèrent la Baie-de-Fundy, ils purent revoir les belles campagnes de Beaubassin, les riches cantons de Cobeguet et des Mines, mais ils ne purent s'y arrêter, des mains avides et spoliatrices s'étaient emparées de la terre; ils descendirent jusqu'au Port-Royal, et, là aussi, ils eurent la douleur de voir toutes leurs anciennes fermes occupées par des étrangers.

Cependant ils étaient ainsi arrivés au terme des anciens établissements Acadiens, et se trouvant hors d'état de refaire leur pénible et triste voyage, ils acceptèrent l'offre que leur fit le Commandant Anglais de s'établir sur la côte alors déserte de la Baie-Ste-Marie, à une vingtaine de lieues au Sud de Port-Royal. Quelques-uns d'entre eux allèrent rejoindre, un peu plus à l'ouest, des Acadiens réfugiés dans les bois qui venaient de s'installer sur la Baie-de-Tousquet, à l'embouchure de la Rivière-aux-Anguilles; enfin, dans le même temps, sept ou huit familles vinrent directement de Boston débarquer encore un peu plus à l'ouest, sur une petite presque île appelée Pomcoup ou Pubnico. Tel a été le commencement des 3 Colonies de Ste.-Marie, de la Rivière-aux-Anguilles et de Pomcoup.—Séparées les unes des autres par 12 lieues et 6 lieues; le tout ne comportait pas, vous le voyez, au début plus d'une soixantaine de familles; or, aujourd'hui la Baie-Ste-Marie compte six paroisses, savoir, Ste. Croix de Sissibou, St. Bernard, Corberry, Ste. Marie, Methégan et la Rivière-aux-Saumons, peuplées de 6,500 Acadiens. La Baie-de-Tousquet en compte trois: St. Michel, Ste. Anne et les Forkes avec 3,000 âmes, et enfin la petite presque île de Pomcoup ou Pubnico établie primitivement par 8 familles est peuplée de 800 âmes. Ces trois petits groupes, quoique séparés par des villages Anglais, ont toujours été assez intimement unis; ils ont été puissamment secondés et soutenus dans leur développement matériel et moral par la présence d'un prêtre français, émigré, qui s'y établit en 1798, le bon Abbé Sigoigne, qui a été le père de ce pays; c'est à ses enseignements et à sa sollicitude que ce district Acadien doit une situation, à laquelle beaucoup d'autres, même plus considérables,